



9 février 2024

## La Responsabilité Sociétale des Organisations : un levier pour renforcer l'éthique de nos pratiques

De plus en plus d'associations portent un intérêt à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), qui trouve une résonance particulière dans les valeurs qu'elles défendent. La RSO renvoie à la notion de **démarche éthique et transparente des organisations** vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société, notamment sur l'environnement.

Ce sujet n'est pas nouveau, mais il connaît un nouvel élan par la prise de conscience collective des défis auxquels doivent répondre les organisations et les citoyens, tels que le dérèglement climatique, les crises économique, sociale ou des métiers de l'humain et la démultiplication des réglementations et des injonctions des financeurs publics (évaluation...).

**Ce contexte de crises fragilise les associations dans leur modèle socio-économique, diminuant leur pouvoir d'agir et leur pérennité. Dès lors, nous considérons que les fonds publics doivent soutenir les organisations dans leur démarche d'éthique, de bientraitance, de transparence et de prise en compte de leur responsabilité sociétale et environnementale.**

Ainsi, alors que l'utilité sociétale de nos adhérents vis-à-vis des plus vulnérables est au cœur de leurs activités, des valeurs et des engagements qu'ils portent, le réseau est conscient que la forme juridique choisie (associations, fondations, mutuelles) n'est pas suffisante pour garantir leurs impacts.

Dès lors, l'URIOPSS Pays de la Loire considère que **la RSO doit constituer un levier pour accompagner ses adhérents à agir sur eux-mêmes dans une démarche réflexive partagée et d'amélioration continue, et ainsi renforcer leur pouvoir d'agir, condition nécessaire à leur autonomie.**

Cette dynamique collective permet d'interroger l'impact de nos activités et d'impliquer l'ensemble des parties prenantes (personnes accompagnées, proches, salariés, bénévoles, financeurs, fournisseurs...). Il s'agit ainsi d'intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance au cœur de nos stratégies et de les traduire au quotidien en engagements concrets.

Les enjeux RSO, pour nos associations portent principalement sur :

- 👤 Le bien-être des personnes accompagnées (bientraitance, respect de la vie personnelle, affective et intime, respect de ses droits et accessibilité...) et celui des salariés (qualité des conditions de travail, dialogue social, éthique, coopération...)



- 🍷 L'alimentation (qualité nutritionnelle, circuits courts, agriculture biologique...)
- 🍷 La gestion des déchets (alimentaires, de soins écoresponsables...)
- 🍷 Les mobilités (déplacements doux, gestion du parc automobile...)
- 🍷 La gestion du parc immobilier (économies d'énergie, énergies renouvelables...)
- 🍷 L'ancrage territorial (emploi, coopérations économiques et sociales...)
- 🍷 L'usage du numérique responsable (gestion des données, recyclage du matériel...)
- 🍷 Les achats responsables (clauses sociales et environnementales, mutualisation...).

Face à ces enjeux, les besoins des adhérents sont divers. Alors que certains développent des pratiques avancées (autodiagnostic, plans d'actions, voire labellisations), d'autres se sentent éloignés et ont besoin d'être sensibilisés à la RSO pour mieux en connaître le cadre, les enjeux et leur responsabilité. D'autres encore ont besoin de soutien pour formaliser et valoriser leurs pratiques ou encore d'une aide à la structuration et au pilotage d'une démarche stratégique, intégrée dans leur projet associatif.

S'appuyant sur la **diversité de ces pratiques et besoins**, l'URIOPSS Pays de la Loire propose un parcours consacré à la RSO afin de :

- 🍷 **Sensibiliser** l'ensemble des adhérents aux impacts des crises actuelles sur les plus vulnérables, en particulier aux impacts environnementaux (santé, qualité de vie...)
- 🍷 **Soutenir la participation de l'ensemble des parties prenantes** aux démarches en faveur de la RSO, en particulier les personnes accompagnées et les professionnels.
- 🍷 S'appuyer sur la diversité des pratiques des adhérents pour soutenir **des dynamiques collectives de progrès**, à travers des échanges dans une logique intersectorielle
- 🍷 Développer **les coopérations entre ses adhérents et des partenaires experts** afin de les soutenir dans leur démarche sur des besoins ou thématiques spécifiques
- 🍷 Faciliter **l'accès de tous ses adhérents à l'ensemble des outils de financement** et dispositifs d'accompagnement dans une logique d'intérêt général
- 🍷 Inscrire **la prise en compte des personnes vulnérables dans l'ensemble des politiques publiques environnementales** territoriales et nationales et les enjeux climatiques dans **l'ensemble des politiques publiques de santé et sociales**.

#### Contacts :

##### **Eugénie MALANDAIN**

Chargée de mission et conseils en politiques de l'autonomie et santé-santé mentale  
[e.malandain@uriopss-pdl.fr](mailto:e.malandain@uriopss-pdl.fr)

##### **Raphaëlle MERLET**

Chargée de mission et conseils, Ressources Humaines et Politiques médico-sociales  
[r.merlet@uriopss-pdl.fr](mailto:r.merlet@uriopss-pdl.fr)

URIOPSS Pays de la Loire

Tél. 02 51 84 50 10

[www.uriopss-pdl.fr](http://www.uriopss-pdl.fr)